



Les feux d'artifice dans la cour ou le quartier peuvent être très dangereux.

Ce qu'il faut savoir sur les feux d'artifice et la sécurité

Choisissez plutôt d'assister à des feux d'artifice tirés par des professionnels et offerts par votre municipalité. Profitez ainsi du spectacle en toute sécurité.

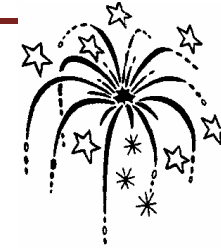


Visitez www.ofm.gov.on.ca pour en savoir plus long sur la sécurité-incendie.

Messages-clés :

Afin de minimiser les risques de blessures causées par le feu, le service d'incendie vous recommande d'assister à des feux d'artifice publics organisés par votre municipalité ou un autre organisme responsable. Si vous optez pour un spectacle de feux d'artifice en famille ou organisé de façon informelle dans votre quartier, prenez les précautions suivantes :

- ✓ Nommez une personne qui sera responsable de l'événement.
- ✓ Lisez attentivement le mode d'emploi sur l'étiquette de l'emballage et suivez-le.
- ✓ Lorsque vous allumez une pièce pyrotechnique, ayez toujours à votre disposition un boyau d'arrosage ou un seau d'eau.
- ✓ Tirez les feux d'artifice assez loin des matières combustibles comme les bâtiments, les arbres et le gazon sec.
- ✓ Les spectateurs doivent se tenir contre le vent, à une bonne distance de l'endroit où ont lieu les feux d'artifice.
- ✓ Allumez une pièce à la fois. N'allumez jamais une pièce en la tenant dans votre main. N'essayez jamais de rallumer une pièce pyrotechnique « ratée ».
- ✓ Ne tirez les feux d'artifice que si la vitesse du vent ne constitue pas un risque d'accident.
- ✓ Gardez les cierges merveilleux loin des enfants. Comme le fil du cierge reste brûlant pendant quelques minutes après que le cierge a fini de brûler, il faut le plonger dans l'eau tout de suite pour éviter les blessures.
- ✓ Si une personne subit des brûlures, placez la partie brûlée sous l'eau froide de trois à cinq minutes.



Bureau du commissaire des
incendies ©2009
www.ofm.gov.on.ca

Fait

Le service d'incendie ne recommande pas la tenue de feux d'artifice en famille ou de façon informelle dans le quartier.

